



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

6^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Furama International Conference Center, Da Nang, Vietnam 27 - 29 juin 2018

PARTICIPATION DE LA COMIFAC, SES PAYS MEMBRES ET SES PARTENAIRES



DOCUMENT D'ORIENTATION

1. Introduction

La sixième Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les réunions associées se tiendront au Centre international de conférences Furama à Da Nang, au Vietnam, du 23 au 29 juin 2018. Dans la même semaine d'autres événements auront lieu notamment la 54^{ème} réunion du Conseil du FEM, la réunion du Groupe consultatif scientifique et technique du FEM et le Forum des organisations de la société civile (OSC). Le FEM a une structure de gouvernance unique organisée autour d'une Assemblée, d'un Conseil, d'un Secrétariat, de 18 agences, d'un Groupe consultatif scientifique et technique (STAP) et d'un Bureau de l'évaluation. Il sert de mécanisme financier pour plusieurs conventions environnementales.

L'Assemblée Générale du FEM se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel avec pour objectif : (i) d'examiner la politique générale du FEM ; (ii) d'examiner et évaluer le fonctionnement du FEM sur la base des rapports présentés par le Conseil ; (iii) de garder à l'étude la composition du Fonds ; (iv) d'examiner, pour approbation par consensus, les amendements proposés à apporter à l'Instrument pour la restructuration du FEM (le document qui établit les règles selon lesquelles fonctionne le FEM) sur la base des recommandations du Conseil.

La sixième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sera une rare occasion de partager des connaissances, des idées et des solutions sur certains problèmes environnementaux les plus urgents au monde. En effet, la planète entière se trouve à un moment décisif pour son avenir et pour le bien-être humain. Les écosystèmes, les biomes et les processus qui régulent la stabilité et la résilience du système terrestre sont en train de s'étendre à un point de rupture. « Pour avancer sur la voie d'un avenir meilleur et plus sûr, nous devons nous attaquer aux causes de la dégradation de l'environnement. Nous devons transformer les systèmes qui soutiennent notre façon de vivre, de manger, de bouger et de produire et de consommer. »

Les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale qui renferment une biodiversité exceptionnelle, un taux de déforestation plus bas (comparativement aux autres bassins forestiers tropicaux), constituent le second poumon de la planète après l'Amazonie, avec un potentiel inestimable pour le climat et pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale et de la planète. La sous-région devrait faire valoir cet atout indéniable et saisir la place de choix qui est la sienne au sein du système du FEM, de ses organes y compris l'Assemblée générale, ainsi que de son mécanisme de gouvernance.

Comme lors des autres tribunes de dialogue international antérieures dans le secteur forêts et environnement, la voix de l'Afrique centrale doit être entendue et son influence dans le système de gouvernance accrue notamment, au niveau de la mobilisation financière, et ce, pendant la sixième Assemblée Générale du FEM qui est l'organe directeur du Fonds, composé de 183 pays membres, dont font partie les 10 pays de l'Espace COMIFAC.

La COMIFAC est une organisation intergouvernementale chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques et législations forestières et environnementales en Afrique centrale. Elle assure à cet effet le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays d'Afrique centrale de Mars 1999 sur la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, par le truchement de son Plan de Convergence. Elle veille

également à la mise en application des accords multilatéraux dans le secteur de l'environnement et des initiatives de développement forestier en Afrique centrale.

Dans le cadre de ses missions, la COMIFAC accompagne les pays de la sous-région lors des négociations internationales dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement. C'est ainsi que l'institution soutient les positions communes de l'Afrique Centrale en vue de leur prise en compte dans les décisions de ces instances. C'est également au cours ces sessions que la COMIFAC organise des évènements parallèles tels que des réunions de haut niveau en vue d'informer les parties prenantes sur ses réalisations, pour accroître sa visibilité à l'échelle internationale mais surtout pour interpeller la communauté des partenaires et bailleurs de fonds sur le principe d'équité et de justice internationale dans la répartition des financements destinés à la conservation et à la gestion durable. Ces rencontres ont généralement ciblé les autorités politiques nationales en charge des forêts et de l'environnement de la sous-région, les Points Focaux nationaux et les partenaires de coopération technique et financière.

C'est pour relever ce défi que la COMIFAC entend saisir l'opportunité de la tenue de la sixième Assemblée Générale du FEM et des évènements connexes, pour organiser et mieux coordonner la participation de l'Afrique centrale à ces évènements. Elle compte ainsi adresser le gap existant dans l'inadéquation entre les contributions de l'Afrique centrale à l'équilibre climatique et naturelle mondiale et son niveau de mobilisation encore assez réduit.

C'est ainsi qu'en marge de la sixième Assemblée Générale du FEM, une session de haut niveau sous la présidence de la République du Rwanda, qui assure la Présidence en Exercice de l'institution sera organisée le 28 juin 2018 à Furama International Conference Center, Da Nang. Cette session de haut niveau sera rehaussée par la participation des Ministres de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC, les Ministres et Chefs de délégation des Partenaires et bailleurs de fonds clé accrédités auprès du FEM auxquels prendront également part, les Points Focaux Nationaux FEM des pays d'Afrique centrale, les parties du FEM, la Facilitation du Royaume de la Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

2. Objectif général et résultats attendus

L'objectif de la participation de la COMIFAC et ses Partenaires à l'Assemblée Générale du FEM est de contribuer au dialogue, au partage d'expériences et des bonnes pratiques de conservation de la nature, de lutte contre les changements climatiques, et le développement communautaire en Afrique centrale et ainsi influencer sur les orientations de la politique du Fonds pour l'environnement mondial dans l'espoir d'accroître le niveau de mobilisation de l'Afrique centrale au sein du FEM et l'ensemble des mécanismes financiers qu'il coordonne. Il s'agira ainsi en outre de nouer de nouvelles alliances institutionnelles, techniques et financières avec de nouveaux acteurs solidaires de l'Afrique Centrale.

De manière spécifique, il s'agira :

- de faciliter une participation coordonnée, en rang serré de l'Afrique centrale à l'Assemblée Générale du FEM, faire entendre la voix de l'Afrique centrale sur les points inscrits à l'ordre de jour de l'Assemblée Générale du FEM ;

- d'assurer la visibilité de la COMIFAC et de ses partenaires techniques et financiers à l'Assemblée Générale du FEM, notamment sa participation à la table ronde de haut niveau;
- de valoriser, promouvoir, et partager les progrès réalisés et les défis majeurs en matière de conservation de la biodiversité, gestion durable, lutte contre les changements climatiques et de restauration des écosystèmes forestiers en Afrique centrale en général, et de la mise en œuvre du Plan de convergence en particulier ;
- d'accroître le niveau de mobilisation des ressources financières de l'Afrique centrale au sein du FEM ;
- d'accroître la représentation de l'Afrique centrale au sein de la structure de gouvernance du FEM et ainsi influencer sur les textes directeurs du FEM ;
- de mobiliser de nouveaux partenaires pour le Bassin du Congo.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La délégation des pays d'Afrique centrale participe en rang serré, en synergie et mutualisation à l'Assemblée Générale du FEM ;
- La communauté internationale est informée des réalisations, défis et perspectives de l'Afrique centrale en matière de conservation de la nature en général et du Plan de Convergence 2 en particulier ;
- Les progrès et les défis majeurs des pays de l'espace COMIFAC en matière de conservation de la biodiversité et d'utilisation et de restauration des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale sont connus et pris en compte dans les conclusions de l'Assemblée Générale ;
- Le plaidoyer de l'Afrique centrale pour l'accroissement de son niveau de mobilisation est pris en compte dans les conclusions de l'Assemblée Générale ;
- La visibilité de la COMIFAC et de ses partenaires à l'Assemblée Générale est assurée.
- De nouveaux partenaires sont mobilisés en faveur de l'Afrique centrale.

3. Les produits

Les produits suivants sont attendus pour magnifier la participation de la COMIFAC à l'Assemblée Générale du FEM :

- Une position commune de l'Afrique centrale aux points inscrits à l'ordre de jour de l'Assemblée Générale est disponible
- Un rapport de la participation de la COMIFAC est disponible ;
- Une Banque de données d'images des moments forts est disponible ;
- Une base de données des adresses des partenaires qui appuient et sont susceptible d'appuyer les projets dans l'espace COMIFAC est produite.

4. Articulation / structure de la Participation de l'Afrique Centrale à l'Assemblée Générale

Afin d'obtenir les résultats escomptés, la COMIFAC et ses partenaires envisagent de mener entre autres, les activités suivantes :

- Participations/contributions aux sessions, Forum des OSC, Conseil et autres événements de l'Assemblée Générale ;

- Participation de l'Afrique centrale à la Table ronde de haut niveau sur le Bassin du Congo ;
- Organisation des sessions de briefings et débriefings des Ministres au cours de l'Assemblée Générale ;
- Organisation d'une Session de Haut niveau sur le Bassin du Congo : Le dialogue des Leaders du Bassin du Congo.

5. Organisation d'une session de haut niveau

En marge de la sixième Assemblée Générale, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organisera le 27 juin 2018 à Furama International Conference Center, Da Nang, **Gallery Room** de 17h00 à 19h00, une session de Haut Niveau à l'attention des Ministres de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC sur le thème central : « **Les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale : Poumon méconnu de la planète, enjeux nouveaux, défis et perspectives vis-à-vis du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** »

Cette session sera élargie aux Ministres et Chefs de délégation des Partenaires et bailleurs de fonds clé accrédités auprès de Fonds pour l'Environnement Mondial auxquels prendront également part, les points focaux FEM des pays d'Afrique centrale, les parties du FEM, la Facilitation du Royaume de la Belgique du PFBC, le Secrétariat du FEM, la Direction Afrique de l'ONU Environnement et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

L'objectif de cette session parallèle de haut niveau qui sera présidée par la République du Rwanda assurant la Présidence en exercice de l'institution est de présenter les efforts déployés par les pays membres de la COMIFAC en faveur de la conservation, la gestion et développement durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, en vue de donner de la visibilité aux résultats novateurs de l'Afrique centrale dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies sur l'environnement.

Le lieu de la session sera fixé en concertation avec la République du Rwanda et communiqué aux invités.

De manière spécifique, il s'agira de :

- présenter l'importance des écosystèmes forestiers (/inestimable Patrimoine) d'Afrique centrale pour la planète et pourquoi il faut les protéger ;
- présenter les efforts/réalisations (de la COMIFAC et ses pays membres) en matière de gestion durable des forêts, de conservation de la biodiversité, de développement durable et de mise en œuvre du Plan de Convergence ;
- partager les nouvelles priorités de la sous-région ainsi que les défis et perspectives des pays de l'espace COMIFAC en matière de gestion durable des forêts, de conservation de la biodiversité, et de la lutte contre les changements climatiques y inclus le nouveau paradigme des écosystèmes forestiers au centre du développement territorial et économique ;
- présenter l'inadéquation entre les efforts d'Afrique centrale pour la planète et les retombées financières maigres.

Cette réunion se tiendra en deux segments: l'une sera consacrée aux communications, l'autre sur le dialogue politique de haut niveau suivi des échanges et discussions entre les principaux acteurs et

orateurs. Il est également prévu au cours cette rencontre la distribution des documents publiés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Cette réunion s'achèvera par un Cocktail.

Les résultats attendus de ladite rencontre de haut niveau sont :

- le potentiel du Patrimoine des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale est mieux connue ;
- une meilleure visibilité des réalisations/efforts de la COMIFAC et de ses pays membres auprès des missions diplomatiques y compris des pays membres de la COMIFAC), des instances onusiennes et autres partenaires en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers, de biodiversité, et de lutte contre les changements climatiques dans l'espace COMIFAC est effective;
- Les connaissances des principaux acteurs institutionnels présents à l'ONU, sur les défis majeurs que rencontrent les pays membres de la COMIFAC dans leurs efforts en faveur de la gestion durable, de la conservation et de la lutte contre les changements climatiques sont améliorées ;
- Des suggestions sont faites en vue de renforcer le lobbying et le plaidoyer en faveur de la COMIFAC ;
- Mobilisation des partenaires nouveaux, potentiels pour l'Afrique centrale est engagée ;
- Les instruments de financement du FEM sont mieux appropriés par la COMIFAC.

6. Communication pour la participation de la COMIFAC à la sixième Assemblée Générale

Pour cet évènement, les activités de communication, se mettront en place, avant, pendant et après l'Assemblée Générale.

Avant l'Assemblée Générale, il s'agira spécifiquement de :

- Définir et valider les objectifs de la participation du Bassin du Congo ;
- Identifier et faire la liste des différents partenaires qui contribueront à animer la participation de l'Afrique centrale à l'AG du FEM;
- Inventorier et collecter les supports de communication, susceptibles d'intéresser les participants à l'Assemblée Générale
- Préparer et produire des supports évènementiels spécifiques à l'Assemblée Générale (affiches, dépliants, dérouleurs, présentoirs, etc.) ;
- Organiser une conférence de presse sur l'évènement ;
- Partager les informations sur le calendrier des évènements relatives à la participation de l'Afrique centrale à l'Assemblée Générale.

Durant L'Assemblée Générale:

- Sur la base des fichiers, listes et base de données, l'action de la communication visera à drainer une plus grande audience des participants aux différentes activités menées par le Bassin du Congo. A cet effet, une mailing liste servira de canal pour les différentes communications ;
- Appuyer la participation des pays à la table ronde ;

- Assurer l'organisation de la Session de Haut Niveau ;
- Documenter les activités (base de données, photos...)
- Assurer l'animation de la participation de l'Afrique centrale.

Après L'Assemblée Générale:

- Les principaux résultats de la participation du Bassin du Congo à la sixième Assemblée Générale seront publiés dans les différents supports institutionnels de la sous-région et d'autres acteurs médiatiques pertinents;
- Un article sur la participation de la COMIFAC sera publié dans les newsletters de la région ;
- Une communication/restitution sera effectuée lors de la prochaine Réunion des partenaires du PFBC

7. Participation de la COMIFAC, des pays membres et des partenaires à la sixième Assemblée Générale

La COMIFAC mobilisera auprès des partenaires financiers les ressources financières nécessaires pour l'inscription et le déplacement de ses représentants, la location d'une salle de briefing/débriefings des ministres et de la délégation de l'Afrique centrale, la location d'une salle pour la tenue du side event de Haut niveau de la COMIFAC y compris le matériel d'interprétation et la logistique nécessaire pour le plein succès de la participation de l'Afrique centrale.

La liste des participants cibles inclura :

- Les Ministres de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC, Point focaux politiques pays du FEM
- Les Ministres et Chefs de missions diplomatiques des pays partenaires du PFBC et bailleurs de fonds clés accrédités auprès du FEM (Pays Parties)
- Les Points focaux Nationaux FEM des pays membres de la COMIFAC et de l'Angola
- La Facilitation du Royaume de la Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), Représentée par le Chef de la Délégation du Royaume de Belgique à l'AG du FEM
- Les partenaires techniques et financiers présents à la sixième AG du FEM (Banque mondiale, Banque africaine de développement, OIBT, FAO, Union Européenne, USAID, USFS, WWF, GEF, PNUD, UNEP, CIFOR, AFF, Fondations internationales, AWF, ONU Environnement, etc.)
- Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC
- Le Coordonnateur technique : Communications, liaisons du PFBC